

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2024/2025

**DIPLÔME NATIONAL DE
LICENCE PROFESSIONNELLE
MÉTIERS DE LA GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES : ASSISTANT**

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°29806



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05-06

PROGRAMME ET PLANNING
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Cette formation très professionnalisante dont le contenu a été défini en étroite collaboration avec le monde professionnel a pour objectif de préparer ses auditeurs à occuper des postes d'assistant ressources humaines dans le secteur privé et dans le secteur public. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Cette forte professionnalisation se traduit également par la forte présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement.

COMPÉTENCES

- Préparer des actes juridiques (élaboration des contrats de travail, actes liés aux sanctions et à la rupture des contrats de travail, traiter les arrêts et congés, les accidents du travail...);
- Administrer le personnel et gérer une paie ;
- Élaborer des tableaux de bord sociaux et des indicateurs de suivi des effectifs et de l'activité du personnel et participer à la préparation du bilan social de l'organisation ;
- Mettre en œuvre les processus de recrutement ;
- Utiliser des outils liés à une politique sociale, une politique de formation et de rémunération ;
- Développer l'information, la consultation, la négociation et gérer les conflits (se familiariser avec les parties prenantes d'une organisation, s'appropriier les outils du dialogue social, intégrer une démarche de dialogue social).



MÉTIERS VISÉS

- Assistant de Direction ;
- Adjoint administratif RH ;
- Technicien Gestion du personnel
- Assistant Ressources Humaines ;
- Assistant de Formation ;
- Chargé de recrutement ;
- Gestionnaire de paie ;

CODES ROME

- M1501 : Assistanat en ressources humaines
- M1604 : Assistanat de direction
- M1605 : Assistanat technique et administratif

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Une grande variété de secteurs d'activité est accessible aux diplômés : le secteur du commerce et de la distribution, les assurances, les banques, le secteur public (Collectivités territoriales, armée, CHU, etc). Les structures d'accueil sont diverses : grandes entreprises, PME, sociétés de conseil, sociétés de services, associations, collectivités territoriales, etc.

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/reus-site-orientation-et-insertion/devenir-des-etudiants/licence-professionnelle/licence-prof-metiers-de-la-grh-assistant>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du 04/03/2024 au 04/04/2024 sur l'interface e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+2).

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...).

DURÉE ET DATES

Du 09/09/2024 au 05/09/2025

455 heures + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 5 915 € (13 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 5 915 € (13 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 180€ (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2024/2025, ils seront connus en juillet 2024.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique :**

Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr

- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT						
SEMESTRE 1						
n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
1	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES	Droit du travail	15	30	20	10
		Droit de la Sécurité sociale		30	20	10
		SIRH / Intelligence artificielle		30	10	20
		Communication		20	0	20
		Management responsable		20	12	8
		Anglais		30		30
2	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES FONDAMENTALES	Administration du personnel	15	20	10	10
		Recrutement		30	15	15
		Formation		30	15	15
		Gestion des rémunérations		30	15	15
		Management des carrières		25	10	15
Total			30	295	127	168

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT						
SEMESTRE 2						
n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
3	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES ET OUTILS	Relations sociales et professionnelles	9	25	10	15
		Gestion des conflits		25	10	15
		Diagnostic social		30	15	15
		GRH dans le public		25	10	15
		Cas et simulation		25	10	15
4	PROJET TUTORÉ	Projet tutoré	9	30		30
5	ALTERNANCE/STAGE	Alternance/stage	12			
Total			30	160	55	105

Licence Professionnelle GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Parcours métiers de la GRH : assistant
455 heures de présence universitaire du 09/09/2024 au 05/09/2025

08/2024	09/2024		10/2024		11/2024		12/2024		01/2025		02/2025		03/2025		04/2025		05/2025		06/2025		07/2025		08/2025		09/2025							
	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap				
1	Jeu		Dim		Mar		Mer		Jeu		Mer		Sam		1er Mai		Jeu		Jeu		1	Dim		Mar		Ven		1	Lun			
2	Ven		Lun		Mer		Jeu		Jeu		Jeu		Dim		Ven		Mer		Ven		2	Lun		Mer		Sam		2	Mar			
3	Sam		Mar		Jeu		Ven		Ven		Ven		Lun		Sam		Jeu		Sam		3	Mar		Jeu		Dim		3	Mer			
4	Dim		Mer		Lun		Sam		Mar		Mar		Mar		Dim		Ven		Dim		4	Mer		Ven		Lun		4	Jeu			
5	Lun		Jeu		Mar		Dim		Mer		Mer		Mer		Lun		Sam		Lun		5	Jeu		Sam		Mar		5	Ven			
6	Mar		Ven		Mer		Lun		Jeu		Jeu		Jeu		Mar		Dim		Mar		6	Ven		Dim		Mer		6	Sam			
7	Mer		Lun		Jeu		Mar		Mer		Ven		Ven		Mer		Lun		Mer		7	Sam		Lun		Jeu		7	Dim			
8	Jeu		Dim		Mer		Mer		Mer		Sam		Sam		Mer		Mar		Vicoince		8	Dim		Mar		Ven		8	Lun			
9	Ven		Lun		Jeu		Jeu		Ven		Dim		Dim		Ven		Mer		Ven		9	Lun		Mer		Sam		9	Mar			
10	Sam		Mar		Ven		Ven		Ven		Lun		Lun		Sam		Jeu		Sam		10	Mar		Jeu		Dim		10	Mer			
11	Dim		Mer		Lun		Sam		Mar		Mar		Mar		Dim		Ven		Dim		11	Mer		Ven		Lun		11	Jeu			
12	Lun		Jeu		Mar		Dim		Mer		Mer		Mer		Lun		Sam		Lun		12	Jeu		Sam		Mar		12	Ven			
13	Mar		Ven		Mer		Lun		Jeu		Ven		Jeu		Mar		Dim		Mar		13	Ven		Dim		Mer		13	Sam			
14	Mer		Sam		Lun		Mer		Ven		Ven		Ven		Mer		Lun		Mer		14	Sam		Lun		Jeu		14	Dim			
15	Jeu		Dim		Mar		Mer		Sam		Sam		Sam		Mer		Mar		Mer		15	Dim		Mar		Ven		15	Lun			
16	Ven		Lun		Jeu		Jeu		Ven		Dim		Dim		Ven		Mer		Ven		16	Lun		Mer		Sam		16	Mar			
17	Sam		Mar		Ven		Ven		Ven		Lun		Lun		Sam		Jeu		Sam		17	Mar		Jeu		Dim		17	Mer			
18	Dim		Mer		Lun		Mer		Mer		Mer		Mer		Ven		Ven		Dim		18	Mer		Ven		Lun		18	Jeu			
19	Lun		Jeu		Mar		Dim		Mer		Mer		Mer		Sam		Sam		Lun		19	Jeu		Sam		Mar		19	Ven			
20	Mar		Ven		Mer		Lun		Jeu		Jeu		Jeu		Mer		Dim		Mar		20	Ven		Dim		Mer		20	Sam			
21	Mer		Sam		Lun		Mer		Ven		Ven		Ven		Mer		Lun		Mer		21	Sam		Lun		Jeu		21	Dim			
22	Jeu		Dim		Mar		Mer		Mer		Sam		Sam		Ven		Mar		Mer		22	Dim		Mar		Ven		22	Lun			
23	Ven		Lun		Mer		Ven		Ven		Dim		Dim		Mer		Mer		Mer		23	Lun		Mer		Sam		23	Mar			
24	Sam		Mar		Jeu		Jeu		Ven		Lun		Lun		Ven		Jeu		Sam		24	Mar		Jeu		Dim		24	Mer			
25	Dim		Mer		Ven		Sam		Mer		Mer		Mer		Mer		Ven		Dim		25	Mer		Ven		Lun		25	Jeu			
26	Lun		Jeu		Mar		Dim		Mer		Mer		Mer		Sam		Sam		Lun		26	Jeu		Sam		Mar		26	Ven			
27	Mar		Ven		Mer		Lun		Jeu		Jeu		Jeu		Dim		Dim		Mar		27	Ven		Dim		Mer		27	Sam			
28	Mer		Sam		Lun		Mer		Ven		Ven		Ven		Ven		Lun		Mer		28	Sam		Lun		Jeu		28	Dim			
29	Jeu		Dim		Mar		Mer		Jeu		29	Sam		Mer		Ven		29	Lun													
30	Ven		Lun		Mer		Jeu		Ven		Jeu		Jeu		Mer		Mer		Ven		30	Lun		Mer		Sam		30	Mar			
31	Sam		Mar		Jeu		Ven		Ven		Ven		Sam		Sam		Sam		Sam		31	Lun		Jeu		Dim		31				
	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

172, journée de Soutenance, le reste du temps en entreprise

Périodes en entreprise

455h Périodes universitaires

Dimanches et jours fériés et fermetures centre
Fermeture IAE mais possible période en entreprise

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



[/IAEAuvergne](#)



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



[@iae_clermont_auvergne](#)



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE